

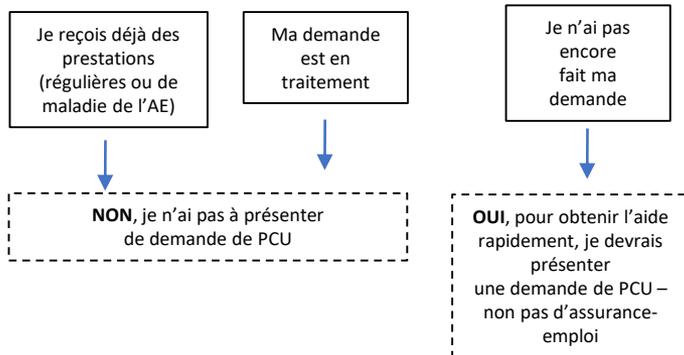
COVID-19

Dois-je présenter une demande de Prestation canadienne d'urgence (PCU)?

La **Prestation canadienne d'urgence (PCU)** consiste en une allocation de 2 000 \$ par mois, et ce pendant 4 mois. Cette mesure a été prise afin de simplifier les mécanismes d'aide et d'accélérer le traitement des demandes et parce que le régime d'assurance-emploi n'a pas été conçu pour traiter le volume sans précédent de demandes reçues. Le nouvel interface pour adresser vos demandes sera disponible dès le début du mois d'avril. Nous mettrons l'information à jour dès que disponible. Il faudra compter jusqu'à 10 jours après votre demande pour obtenir la prestation.



Je suis **admissible** à l'assurance-emploi



Je ne suis **pas admissible** à l'assurance-emploi

